La lettre de MOYVILLERS

pour

Meilleurs vœux

2012

Editorial

Dans ce numéro :

Editorial	1
Les travaux du Conseil Municipal	2
Club du jeudi	
Les activités à la salle des associations	3
la nouvelle école	4
La vie scolaire	
Le périscolaire & l'association des parents d'élèves	5
Le recensement	6
Informations utiles	
Location de la salle des municipale, salle de la mairie;	7
Informations utiles	8
Les démarches administratives	9
Symbolique du coq sur nos monuments	10 & 11
État civil	12

Chers administrés,

En dépit de la morosité largement relatée par les médias, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. La réalité des difficultés de notre époque touche tout le monde. Il faut garder l'espoir et se motiver. Les générations qui nous ont précédés ont eu aussi des périodes très difficiles à surmonter dont elles sont sorties pour mieux repartir.

L'année 2011 a été difficile et j'espère que 2012 sera plus simple pour le maire que je suis. La construction de l'école qui s'est achevée fin décembre seulement, a été quelque peu stressante à cause du retard pris dès le démarrage du chantier et des nombreux « avatars » qui se sont succédés : le vol de tout le câblage électrique, la détérioration de l'informatique et des plafonds et, dans un autre registre, le dépôt de bilan d'un des sous-traitants de l'Entreprise Quintana. Il reste encore des travaux de finition sur les extérieurs mais le temps, malgré une douceur certaine, n'est pas idéal. Ce sera chose faite dès que les conditions seront bonnes. « L'allée des écoliers » c'est le nom de la voirie qui dessert l'école et joint la rue Neuve à celle du Pré-Saint-Martin. Elle est interdite à la circulation des véhicules sauf aux personnes autorisées. Plusieurs sentes piétonnes ont été aménagées entre autres depuis le parking de la mairie à travers le parc et depuis le bas de la rue Pierre Fichu.

Un autre sujet me préoccupe énormément : le stationnement des gens du voyage à la Sécherie… Certains pensent que je n'agis pas. Effectivement, ils sont revenus quatre fois en 2011 à cet endroit. Mes pouvoirs sont malheureusement limités et chaque fois, je demande l'intervention de Monsieur le Préfet pour obtenir leur départ. Le Conseil Municipal réfléchit à une solution efficace et incontournable pour les empêcher de s'installer mais il y a une somme d'argent conséquente à investir et nous voulons être sûrs du résultat.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser pour 2012 tous nos vœux de bonne santé en priorité, de bonheur en famille, de réussite professionnelle ou dans toutes les actions diverses où vous vous investissez.

Annick DECAMP, maire.

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX :

- Construction du bâtiment école et finition des travaux de voirie commencés en 2010.
- Construction du transformateur rue du Pré Millot pour renforcer l'alimentation en électricité du secteur.
- Aménagement d'une partie de trottoir rue de Lamorlaye et création de puisards de récupération des eaux de ruissellement à l'angle de la rue de la Hayette.
- Traitement d'une partie de la façade arrière de la mairie contre la mérule (champignon qui attaque les boiseries)
- Travaux de gouttières aux logements locatifs.
- Reprise dans le domaine communal d'une parcelle de terrain à M. & Mme Delamotte pour dégager les abords de l'église.

ADHESIONS à :

A.D.T.O : Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise

⇒ organisme créé par le Conseil Général pour aider les communes notamment dans l'attribution d'un marché d'affermage.

Nous avons renouvelé celui de l'assainissement avec la SAUR en décembre 2011.

S.I.A.P.A : Syndicat Intercommunal d'Assainissement Payelle-Aronde

⇒ cette structure assurera la construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées des communes d'Estrées-Saint-Denis, Moyvillers, Rouvillers, Rémy, Francières, Hémevillers. Une étude a été faite pour accepter les communes de Lachelle et Montmartin, cette dernière n'ayant pas de réseau aujourd'hui

S.M.O.A : Syndicat Mixte OISE- ARONDE

⇒ C'est le regroupement de toutes les communes du bassin versant des rivières Oise & Aronde qui œuvre à la protection des cours d'eau et des nappes phréatiques qui alimentent en eau potable les communes. Il détermine entre autres les périmètres de protection des captages d'eau.

Etude en cours pour le captage de Moyvillers situé au bois d'Arsy.

S.M.B.A.P.E : Syndicat Mixte des Communautés de Communes de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrées

⇒ Les 2 Communautés de Communes avec l'aide du bureau d'urbanisme « Oise la Vallée » finalisent en début d'année leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Elles ont chargé l'A.D.T.O de les aider pour l'étude d'un éventuel maillage des réseaux d'eau potable sur leur territoire. En effet, plusieurs communes ont actuellement des problèmes d'approvisionnement en quantité et/ou en qualité d'eau.

La commune de Moyvillers a la chance de ne pas être dans un de ces cas aujourd'hui.

ETUDE :

Lancement de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)** qui remplacera à terme le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en vigueur. L'objectif est de faire un projet pour le développement de l'urbanisation de la commune dans le respect des directives environnementales du schéma de cohérence territoriale qui doit être validé pour le 1er juillet 2012. C'est un travail sur deux ans environ et vous serez informés aux différentes étapes de l'avancement. Un cahier est ouvert en mairie où vous pouvez écrire vos réflexions à ce sujet.

LES ANIMATIONS

LE CLUB DU JEUDI

Depuis 10 ans environ Dominique Martis et Brigitte Pihen, toutes deux conseillères municipales, animent le club du jeudi. Le but est de réunir des personnes qui ont du temps, pour se distraire durant l'après-midi deux jeudis par mois dans la salle municipale face à Intermarché. Les participants créent des groupes en fonction de leurs affinités et du genre de distraction qu'ils affectionnent – belote, jeux de société tels que triomino, nain jaune - discutent de tout, échangent des recettes, des secrets de jardiniers,... L'après-midi se termine par un goûter avec café, thé, petits et grands gâteaux... C'est aussi un moment idéal pour fêter un anniversaire, partager un évènement heureux... Le Club est ouvert à toutes les personnes qui ont du temps libre, jeunes ou moins jeunes, de Moyvillers ou des environs. Dans une société où l'on a tendance à se replier sur soi-même, c'est un bon moyen de partager un moment convivial. Il n'y a aucune obligation de présence régulière. Si vous en avez envie, vous êtes les bienvenus les 2ème et 4ème jeudis du mois.

LE SPORT

Comme chaque année des cours de sport et de danse ont lieu à la salle.

Depuis la rentrée de septembre 2011, le lundi a lieu un cours de gymnastique pour les enfants de 18h à 19h et de gymnastique d'entretien pour adultes de 19h30 à 20h30.

Jusqu'au mois de juin 2011, il y avait des cours de step et de danse orientale. Ceux-ci ont été remplacés par un cours unique de ZUMBA le mercredi de 20h à 21h. C'est nouveau et c'est un franc succès.

LE MARCHE DE NOEL

A l'initiative de l'Association des parents d'élèves du R.P.I.,un marché de Noël a eu lieu dans la salle municipale le dimanche 11 décembre et malgré un temps très moyen de nombreux visiteurs sont venus faire quelques emplettes pour Noël. L'Association qui offrait café et gâteaux, et les exposants sont plutôt satisfaits et comptent bien en reprogrammer un en 2012.

LES CEREMONIES

8 MAI & 11 NOVEMBRE :

Comme chaque année, nous commémorons ces dates anniversaires par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un moment de recueillement en mémoire des morts pour la France pendant toutes les guerres. Merci à tous ceux qui ont honoré ces cérémonies de leur présence, au porte-drapeau Didier Denain et aux enfants des écoles accompagnés de leurs maitresses qui ont chanté la Marseillaise. Tous les citoyens sont invités chaque année à se joindre aux élus, aux anciens combattants et aux enfants pour ces cérémonies.

Le **1er NOVEMBRE** , Monsieur le Sous-préfet de Compiègne, Monsieur le Député, les porte-drapeau, des élus et des citoyens d'une vingtaine de communes proches se réunissent dans le même esprit au cimetière militaire de Rémy où sont enterrés environ 1700 soldats français morts pour notre liberté. Cette cérémonie est patronnée par le Souvenir Français

LA NOUVELLE ECOLE

Après une année de chantier, nous avons pu mettre en service pour la rentrée du 3 janvier 2012 notre nouveau bâtiment, spacieux, riche en couleurs et rationnel pour l'accueil d'enfants de la maternelle au CM2. Quelques soucis ont retardé la livraison de ce nouvel espace dédié aux enfants. Comme dans chaque construction, il y a toujours de l'imprévu et des modifications au fur et à mesure de l'avancement qui allongent le délai de livraison.

Il faut dire que nous n'avons pas été chanceux. En mai, nous avons subi un cambriolage : une double porte extérieure fracturée, un plafond éventré, l'ensemble des câbles électriques alimentant le bâtiment arrachés et volés. C'est du travail à refaire et des nouvelles commandes de matériaux.....Puis l'entreprise en charge du lot plomberie et chauffage a déposé le bilan après avoir fait une petite partie du travail seulement. Il a fallu en retrouver une qui puisse dégager du temps dans son planning pour y mettre quelques semaines de travail, sachant qu'il n'est jamais, simple de reprendre en cours de réalisation car chacun à ses méthodes et son savoir faire. Il semble aussi que des sous-traitants aient mal évalué l'ampleur du travail qui leur incombait. En conséquence nous n'avons pu être livrés pour début septembre comme prévu.

Les parents des enfants scolarisés ont eu droit à une visite des nouveaux locaux le jour de la rentrée. Le Conseil Municipal prévoit une inauguration officielle où vous serez conviés mais la date de celle-ci sera fixée en fonction des disponibilités des personnes qui nous ont aidé financièrement et qu'il est normal d'associer à une telle manifestation.

L'école se situe **« Allée des Ecoliers ».** C'est le nom de la nouvelle voirie qui joint la rue Neuve à la rue du Pré-Saint-Martin. Cette rue n'est pas ouverte à la circulation automobile, sauf pour le bus scolaire et quelques personnes autorisées comme les maitresses ... Des liaisons piétonnes rejoignent l'école à partir de la rue Pierre Fichu, du parking de la maire à travers le parc. Le bus arrive par la rue Neuve pour transporter les enfants et nous comptons sur votre compréhension pour lui laisser un accès facile à l'Allée des Ecoliers en empruntant le parking de cette même rue pour le stationnement.

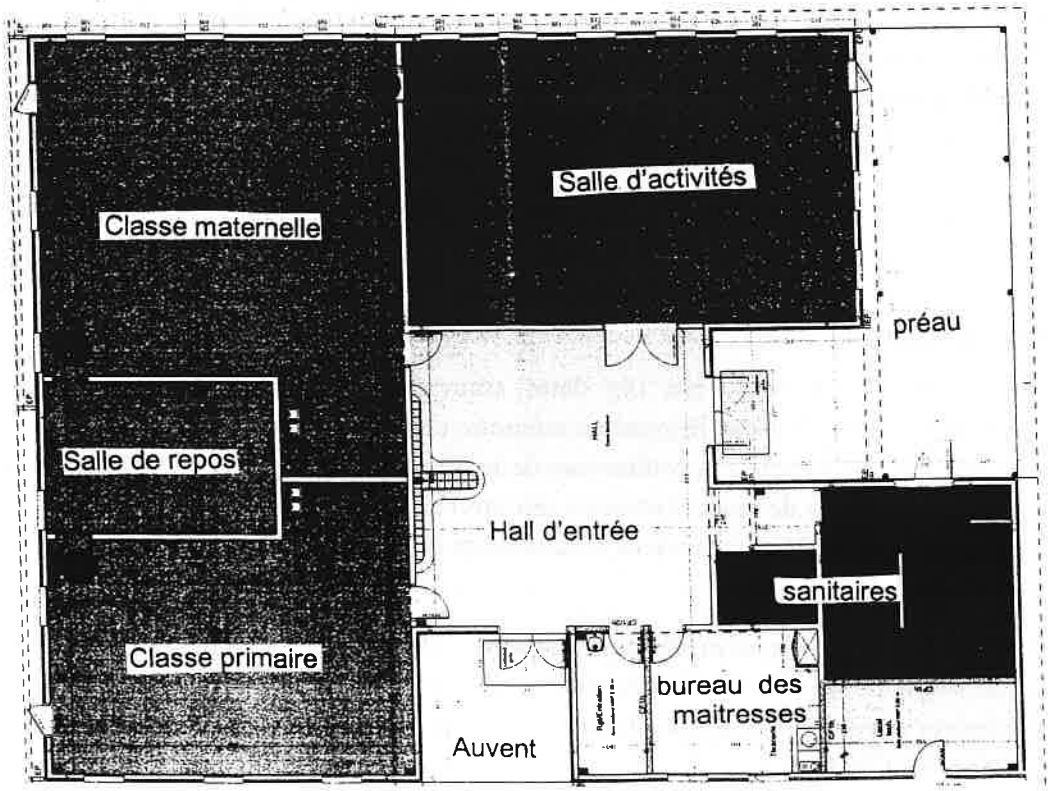

PLAN

INTERIEUR

ENTREE de l'ALLEE DES ECOLIERS

LA VIE SCOLAIRE

LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

A la rentrée 2011/2012, le Regroupement Pédagogique Intercommunal Arsy/Moyvillers a vu le nombre d'enfants scolarisés en forte augmentation : 15 élèves de plus qu'à la rentrée 2010/2011, soit 128 enfants répartis en 5 classes. Comme chaque année les enfants des classes primaires ont bénéficié de séances d'apprentissage de la natation au centre aquatique de la Plaine d'Estrées durant le 1er trimestre. A Moyvillers nous avons accueilli une nouvelle maîtresse, madame Lefèvre, pour les 25 maternelles grande et moyenne sections. La directrice, madame Leduc est en charge des 26 CE1-CE2. Les élèves, leurs parents ainsi que les maîtresses sont impatients de découvrir leur nouveau lieu de vie : la nouvelle école.

Nous avons eu la visite de Monsieur l'Inspecteur académique à la rentrée du 3 janvier dans la nouvelle école

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

C'est un service presqu'incontournable aujourd'hui dans les communes. La majorité des parents travaillent tous les deux à l'extérieur et les assistantes maternelles à domicile sont déjà bien occupées avec la garde des tout petits. En relation étroite avec la municipalité, ***l'association «Cannelle Périscolaire»*** se charge d'accueillir les enfants avant et après les heures d'école. Anne-Sophie Mabillote et Carole Claux en sont les animatrices principales. A l'heure du repas de midi, il y a jusqu'à 40 enfants à servir et pour cela elles sont aidées de Sandrine Maillard et de Jennifer Douillez. Après le repas, selon la météo, les enfants viennent s'aérer dans le parc de la mairie avant la reprise des cours de l'après-midi. L'association ne se contente pas de faire de la « garderie » mais propose des activités et en particulier « l'aide aux devoirs » qu'assure Danièle Pruvot, ancien professeur du collège.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MOYVILLERS-ARSY

L'association des parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Moyvillers-Arsy entame sa deuxième année d'existence. De nouveaux parents nous ont rejoint et ont permis la participation de l'association au marché de Noël de Moyvillers dimanche 11 décembre.

Les bénéfices récoltés serviront à participer aux différents projets éducatifs (sorties, spectacles, etc...) proposés par les enseignants ou au financement de matériel qui ne serait pas couvert par les budgets actuels.

La prochaine manifestation sera une galette des rois, au mois de Janvier, offerte par l'association afin de réunir les parents et enfants avec l'équipe pédagogique du RPI en ce début d'année 2012.

Le public de l'association ne se cantonne pas aux seuls parents d'élèves de nos villages mais accueillera chaleureusement toute personne -parents ou non, actif ou à la retraite- désirant apporter sa contribution en terme de temps, de savoir faire, de bonne humeur... Alors n'hésitez pas à nous contacter!

Christine Demeulenaere - Présidente de l'association (06.63.17.43.21)

INFORMATIONS UTILES

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE MOYVILLERS

Il aura lieu du **jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2012.**

Hélène LEDRU, notre secrétaire de mairie sera l'agent recenseur.

Déroulement de l'enquête:

L'agent recenseur vous déposera 2 questionnaires, une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne y vivant. Vous aurez également une notice d'information pour vous guider. Si vous avez un doute, votre agent recenseur pourra vous aider. Une fois remplis, vous n'aurez qu'à les lui remettre.

Que faire si vous êtes absent lors du passage de l'agent?

Téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous et/ou venir chercher les questionnaires.

Intérêt du recensement:

- permettre de connaitre le nombre de personnes vivant en France

- apporter des informations sur la répartition et les tranches d'âge des résidents, les professions exercées, les transports et déplacements quotidiens, le nombre et les conditions de logements…

Les résultats sont utilisés dans les décisions à prendre :

- par les pouvoirs publics pour la création d'équipements collectifs et l'évaluation du besoin en nombre et en qualité de logements

- par les associations pour répondre aux besoins d'accompagnement ou d'aide à la population.

Respect de la vie privée:

L'opération est entièrement sécurisée. Le recensement respecte les procédures de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Seul l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) peut exploiter les questionnaires pour des statistiques. Les réponses sont confidentielles et l'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

Merci de votre coopération et de l'accueil que vous réserverez à votre agent Hélène Ledru.

****

SECRETARIAT de MAIRIE

Téléphone: 03 44 41 31 08
e-mail: mairie.moyvillers@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi & Vendredi
10 H 30 à 11H 30 et 14 H à 18 H

PERMANENCE des ELUS

Madame le Maire reçoit de préférence
mardi & vendredi à partir de 17H30

Il est préférable de prendre rendez-vous
au secrétariat

LOCATIONS de SALLES tarifs 2012

➢ LA SALLE MUNICIPALE

Pour les habitants de Moyvillers :		**Pour les personnes venant de l'extérieur :**	
location couvrant 2 jours :	180 €	390 €	
location couvrant 3 jours :	240 €	440 €	
location d'une journée :	100 €	220 €	(tarifs inchangés)

Compte tenu de la forte demande sans incidence de saison, il est prudent de prévoir vos réservations pour la fin de l'année 2012 dès à présent, de même pour 2013 surtout s'il s'agit d'une date incontournable.

Les tarifs seront modifiés quelque peu en cours d'année : des travaux de rénovation de la cuisine et d'achat de matériel sont inscrits pour 2012.

➢ LA SALLE DE LA MAIRIE

La municipalité offre aux jeunes mariés la possibilité de faire leur vin d'honneur à la mairie en profitant de la salle et du parc. La vaisselle n'est pas fournie et la salle doit être rangée.

La salle pourra aussi recevoir des mini séminaires d'entreprises qui voudront travailler dans un cadre agréable. La location à la journée est de 300 €.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat : Madame **Hélène LEDRU**

Equipe technique : Madame **Marie-Joëlle GUERIN**

Messieurs **Sylvain DENNEL** et **Christophe DERVEAUX**

Assistantes pour les enfants : Madame **Isabelle RICAUD** à l'école & Madame **Sandrine MAILLARD** et Mademoiselle **Jennifer DOUILLEZ** au périscolaire

QUELQUES NUMEROS UTILES

Secours & santé

SAMU : ☎ 15 à partir d'une ligne fixe

POLICE : ☎ 17 à partir d'une ligne fixe

POMPIERS : ☎18 à partir d'une ligne fixe

URGENCE : ☎ 112 à partir d'un portable

GENDARMERIE : 03 44 41 62 17 Estrées-St-Denis

03 44 42 79 17 Ressons-sur-Matz

CENTRE ANTI POISON : 03 20 44 44 44

Les services

GAZ: **Gaz de France**

Urgence : 0 800 47 33 33

Raccordement : 0 810 224 000

EAU: **SAUR** secteur Oise

Urgence fuite réseau : 03 60 56 40 09

Raccordement : 03 60 56 40 01

ELECTRICITE: **SICAE** Agence de Grandfresnoy

Raccordement : 03 44 91 54 00

LA VIE RELIGIEUSE

Le père Serge MAROUN est en charge du secteur paroissial d'Estrées-Saint-Denis.

Pour toute cérémonie, baptême, mariage et aussi enterrement, vous pouvez le contacter ainsi l'équipe de bénévoles qui l'aident d'une des façons suivantes :

- Courriel : paroisse.saint-joseph@wanadoo.fr
- Permanence : presbytère d'Estrées-Saint-Denis (à coté de l'Eglise) mercredi de 14h à 17h
- Téléphone : 03 44 41 30 70

De plus, un panneau d'affichage situé à côté de l'escalier de la place, vous informe des offices célébrés dans toutes les paroisses du secteur pour chaque semaine.

Cette année, l'aumônerie du secteur paroissial organise un après-midi « action de carême » pour soutenir financièrement l'orphelinat M'Bouo au Cameroun. Tous les enfants sont invités à la salle municipale pour un après-midi récréatif (jeux). La messe de 18h30 sera suivie d'un repas dont les bénéfices soutiendront le projet.

Tarifs concessions cimetière

Concession perpétuelle : 900€
Concession trentenaire : 350€
Concession temporaire : 200€

A VOTRE SERVICE

- **Pour les enfants :**
  - Halte Garderie itinérante de la CCPE : Elodie RICHEZ - 03 44 41 83 25
  - Relais Assistantes Maternelles : Sonia JABORSKA - 03 44 41 83 22
- **Pour tous :**
  - A Domicile 60 - 03 44 38 33 80
  - ADMR – 03 44 37 33 72
  - ASDAPA – 03 44 40 25 83
  - ASSADO – 03 44 40 32 63
  - Partage Travail – 03 44 86 42 82

DON DU SANG

L'Etablissement Français du Sang procédera à des collectes de sang les jeudis 19 avril, 6 septembre et 15 novembre. Les prélèvements se dérouleront dans la salle des Associations (face à Intermarché) de 15h à 18h30

LE BRUIT

Dans la vie en société, il est important de respecter un certain nombre de règles pour que chacun puisse profiter d'une certaine quiétude, entre autres les horaires réglementant le bruit :

L'utilisation de tout moteur bruyant engendrant des nuisances sonores n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

IL EST INTERDIT DE TONDRE LE DIMANCHE APRES-MIDI

Vos démarches administratives

Démarches	*Pièces à joindre - conditions à remplir*	*Où s'adresser*
Copie ou extrait de naissance, mariage ou décès	Faire une demande écrite précisant : le nom, prénom, l'adresse, la date de naissance du demandeur et nom et prénom des parents, justificatif d'identité. Joindre une enveloppe timbrée	Maire du lieu de l'événement
Personnes née à l'étranger de nationalité française	Faire la demande au service central de l'Etat Civil 11, rue de la Maison Banche 44941 Nantes Cedex 9	Ministère des Affaires étrangères
Reconnaissance	Avant ou après la naissance pièce d'identité et déclaration d'état civil	N'importe quelle mairie
Duplicata du livret de famille	Formulaire disponible en mairie	Mairie du domicile
Certificat de concubinage	* Pièce d'identité des deux intéressés * Justificatif de domicile * Présence de deux témoins (aucun lien de parenté entre les deux témoins, ni avec les intéressés)	Mairie du domicile
Carte Nationale d'Identité	* 2 photos d'identité, * copie d'acte de naissance de moins de 3 mois pour les premières demandes, les mineurs et les anciennes cartes antérieures à 1999, * Justificatif de domicile de moins de 3 mois, * ancienne carte d'identité, * pour les mineurs : livret de famille et carte d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale, * En cas de perte ou de vol : procédure différente et payante 25€ en timbre fiscal	Mairie du domicile
Passeport	* 2 photos d'identité, * Timbre fiscal de 89€ pour une personne majeure et 45€ pour le mineur de 15 à 18ans et 20€ pour les moins de 15 ans, * Copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois, * Justificatif de domicile de moins de 3 mois, * Carte d'identité, * Ancien passeport, * Pour les mineurs : livret de famille et carte d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale	Mairie du domicile : retrait du formulaire de demande de dossier à déposer à Estrées-St-Denis,Compiègne ou grande ville. sur rendez-vous
Sortie du territoire	Le représentant légal doit être présent Livret de famille et carte d'identité de l'enfant Couples divorcés : jugement de divorce Justificatif de domicile	Mairie du domicile
Inscription scolaire	* Livret de famille * Justificatif de domicile * Carnet de santé de l'enfant * Certificat de radiation (en cas de changement d'école)	Mairie du domicile
Recensement militaire	Dans les deux mois suivant les 16 ans * Carte Nationale d'Identité * Livret de famille * Justificatif de domicile	Mairie du domicile
Vote par procuration	Le mandant et le mandataire doivent être inscrit sur la même liste électorale	Gendarmerie, TGI ou commissariat de police

LA SYMBOLIQUE DU COQ SUR LES MONUMENTS

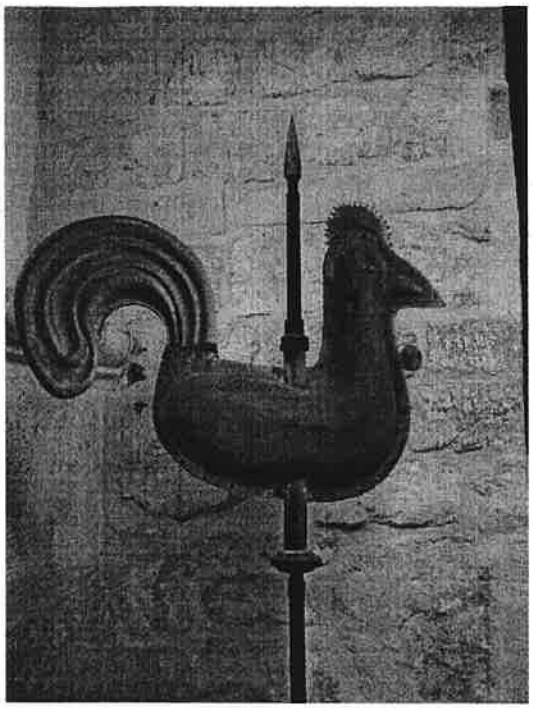

Nous sommes habitués à la présence de coqs sur de nombreux clochers sans en connaître précisément la raison. Notre majestueux gallinacé a eu autrefois un rôle beaucoup plus important que celui de réveiller les villageois dès le lever du jour ou de terminer son existence dans leurs assiettes ; sa représentation sur les monuments civils ou religieux avait une réelle signification.

Le coq, avant tous les autres oiseaux, salue de son chant impérieux les prémices du lever du jour et du réveil de la nature. Dès l'Antiquité, les grecs et les romains vont donc l'assimiler à la lumière et à la vie. Ils vont ainsi l'associer au culte de Zeus-Jupiter, dieu du ciel et de la lumière diurne et le considérer comme un messager des dieux. Lors des sacrifices, les prêtres essayaient de lire dans ses entrailles l'annonce des bonheurs et malheurs futurs de la cité. Le coq, emblème de la vie, et le serpent, porteur de la mort, étaient aussi consacrés à Esculape, dieu de la médecine (ils figurent tous deux sur le blason de la faculté de médecine de Lyon).

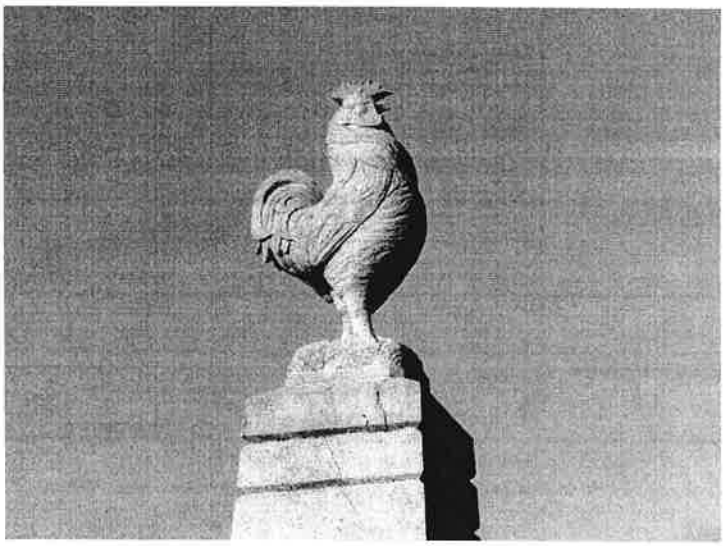

Le coq surveille attentivement son territoire et n'hésite pas à en chasser les intrus. Cette vigilance, associée à son caractère belliqueux, en fit pour les grecs, l'emblème du courage militaire. Athènes avait institué une fête annuelle consacrée principalement aux combats de coqs. On retrouve aussi notre oiseau sur quelques enseignes militaires gauloises bien que, malgré une idée très répandue, il n'était pas leur symbole contrairement au sanglier. Plus proche de nous, lorsqu'après la 1ère guerre mondiale, l'Etat débloque des fonds pour édifier les monuments aux morts, une majorité de communes choisissent de simples obélisques. Cependant, afin de faire allusion au courage militaire, un coq se dresse fièrement au sommet de quelques monuments comme à Estrées-Saint-Denis.

L'image du coq est aussi fortement liée au christianisme. Dans son évangile, Saint Jean emploie l'expression « la lumière » pour évoquer Dieu. Le rapprochement sera vite fait avec « l'oiseau de lumière ». L'avènement de Jésus est pour le monde, au sens moral, ce qu'est, matériellement, l'apparition matinale du soleil pour la terre ; apparition que chantent les coqs. Ces derniers ne sont pas uniquement les chanteurs de l'avènement du Christ mais aussi de sa résurrection. En effet, ils annoncent le passage de la nuit (les ténèbres, le tombeau) au jour (la lumière, la résurrection). C'est ainsi que les premiers chrétiens faisaient parfois graver un coq sur leurs tombes pour témoigner de leur foi. Un coq annonciateur de la résurrection figure aussi au sommet de la croix de quelques calvaires.

Au IVème siècle, le poète Chrétien Prudence consacre une hymne à « l'oiseau annonciateur du jour » dans laquelle son chant devient la voix du Christ. Racine en a donné, au XVIIème siècle, la traduction suivante :

« L'oiseau vigilant nous réveille ;
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit ;
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille
Et l'appelle à la vie où son jour nous conduit… »

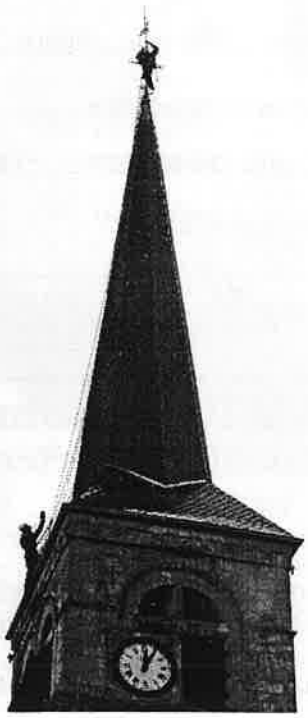

Les nouveaux habitants

M. et Mme VANDEPUTTE Alexandre.....89, rue de Lamorlaye

Franck et Delphine DERRIERE
et leurs enfants Romane et Hugo.....140, rue Neuve

Tahan et Françoise TEBANI.....176, rue du Bocquet

Julien CANTRELLE et
Audrey DUFORESTEL.....201, rue du Pré Millot

Christine GUENET et
Laurence WITKOWSKI.....230, rue du Pré Millot

Willy et Ingrid WRONSKI
et leurs enfants Charlotte et Alice.....244, rue neuve

Roland LELUBRE et Aurore THIESSART
et leur fille Milly.....252, rue Neuve

Omar et Delphine ALIOUANE
et leur fils Célyan.....315, rue de la Chaussée

Cendrine (FAGNON) OLIVIER .....70, rue de l'Eglise

N.B. : nous rappelons aux nouveaux habitants qu'une plaquette de renseignements utiles est à leur disposition en mairie.

Les mariages

Claude BRUGIER et Françoise GUERIN.....16 avril

Jonathan ANQUETIL et Lucie CAPUZZO.....25 juin

Arnaud CHARBONNEL et Isabelle DECATOIRE.....9 juillet

Pascal RICHARD et Samira ACHACHERA.....30 juillet

Patrice OUACHEE et Danièle DEMOULIN.....2 septembre

Didier HENRY et Anne-Cécile LENAERT.....10 septembre

Les médaillés d'Honneur
Médaille régionale, départementale et communale

Annick DECAMP, médaille d'argent, maire de Moyvillers

Jean-Louis COVET, médaille d'argent, adjoint au maire de Moyvillers

Dominique Martis, médaille d'argent, conseillère municipale de Moyvillers

Jeanine OUACHEE, médaille d'argent, conseillère municipale de Moyvillers

Les décès

Madeleine FLAMANT épouse BAIL.....2 mai

Michel BEAL..... 19 mai

Les naissances

Nathan PAILLOT.....19 février

Edgar LEGRAND.....15 mars

Milly LELUBRE.....15 mars

Mathéo LOUVET.....2 mai

Chléa... HERIPRET.....20 juillet

Océane SIMONOU.....21 juillet

Gabin FONTENY.....3 août

Amélia LOISEAU.....30 octobre

Sarah BOUQUET.....17 novembre

Les médaillés du travail

Médaille « Grand Or »

Nicole PELTIER, 40 ans de services comme employée de banque à la Société Générale à Paris.

Médailles « Argent »

Nathalie SAGUET, 20 ans de service comme comptable chez NAXITIS à Paris.

Carole JOUANNET, 20 ans de service comme infirmière à la Polyclinique Saint Côme à Compiègne.

Les enfants au périscolaire

La gym pour les adultes

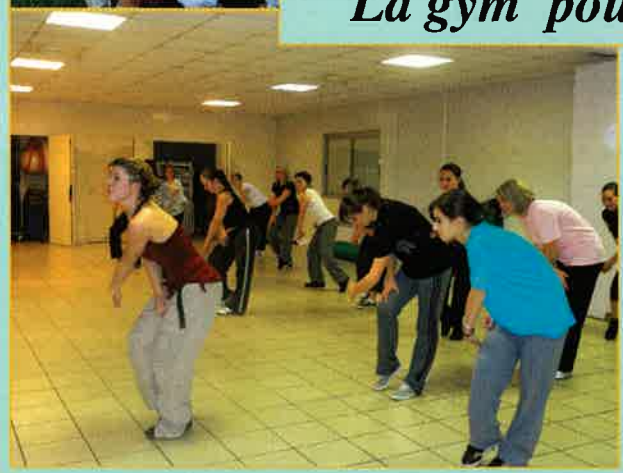

dedans

Construction de la nouvelle école

dehors

Aménagement des abords de la mairie

Le marché de Noël

Cérémonie du 11 novembre